LA REVUE DU LIBAN

Issue No.4251 February 27-2010

Au Liban Gérard Larcher, président du Sénat français, a présenté: "Le Sénat et le système bicaméral en France"

L'INVITATION DE LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES DE L'USI, M. GÉRARD LARCHER, PRÉSIDENT DU DE LA RÉPUBLIQUE SÉNAT FRANÇAISE, A DONNÉ UNE À CARACTÈRE CONFÉRENCE ACADÉMIQUE DEVANT UN LARGE PARTERRE DE PERSONNALITÉS POLITIQUES ET JURIDIQUES MAIS PROFESSEURS AUSSI DE ET D'ÉTUDIANTS.

Dans son allocution d'ouverture, le R.P. René Chamussy, recteur de l'USJ, a notamment déclaré "que l'évocation de cette thématique (du bicaméralisme) est essentielle à qui veut réfléchir sur le bon fonctionnement d'une démocratie. (...). Au Liban, on a parlé du Sénat. On en parle aujourd'hui grâce à vous et j'espère que ceux qui vous écoutent seront à même de poursuivre cette réflexion." Et de poursuivre que 'le Sénat français est comme un signe de ce que peut être une République ayant donné la parole à toutes les élites du pays".

Quant au professeur Antoine Kheir, premier président de la Cour de cassation et membre du Conseil constitutionnel, il a pour sa part souligné que "le président Larcher saura j'en suis sûr, mener le public et les étudiants dans les méandres de ce bicaméralisme français où le Sénat occupe, depuis la Constitution de l'an VII au moins une place de choix ayant parfois connu des jours moins glorieux mais qui a résisté quand même à l'épreuve du temps".

Le professeur Ibrahim Najjar, ministre de la Justice, a rendu hommage à M. Larcher en disant que c'est un passionné du Liban, qu'il a visité plus de 30 fois car il est avant tout un engagé humanitaire qui est venu en aide aux nécessiteux et aux victimes de guerres. Il a précisé que M. Larcher est un maître des qui a déjà institutions expérimenté notre système complexe. "Un Sénat pourquoi faire au Liban? est un titre provocateur, mais d'un grand secours car les accords de Taëf en ont consacré la formation ... "Pourquoi faut-il attendre l'élection de la première Chambre des députés sur une base nationale et non confessionnelle pour créer un Sénat où seront représentées toutes les familles spirituelles dont la



Le R.P. René Chamussy.

compétence serait limitée aux questions nationales d'intérêt majeur..."

Abordant son sujet, Gérard Larcher a placé le Sénat "sous le signe de la modération, de l'équilibre et de la démocratie". Il a rappelé les historiques du faits bicaméralisme qui date du temps de l'Empire romain et qui est le fruit d'une longue évolution historique. Il voit le jour en Angleterre au XIIIème siècle et en France en réponse à la Terreur en 1795 suite à la Révolution française. "Actuellement l'objectif du bicaméralisme en France est de modérer l'action de l'Assemblée nationale. Le Sénat est un balancier stabilisateur signe de démocratie... Et de poursuivre que "le Sénat doit jouir d'une large autonomie. Il n'est pas soumis au pouvoir de dissolution du président de la République et peut s'adapter à des formes différentes de débats à l'abri des contraintes temporelles et pulsionnelles...

Il a précisé que "le Sénat est une formidable institution qui corrige les inégalités. Son rôle est de voter les lois, contrôler le gouvernement et tracer les perspectives... Nul n'est supérieur à l'autre tout en ayant besoin l'un de l'autre. C'est l'indépendance de l'interdépendance; le Sénat fait des propositions de lois avec la possibilité de les faire aboutir. a également, la possibilité d'engager de grands débats ... " Et de conclure: "Le modèle français est-il transposable au Liban où le système est très complexe? Ceci représente un moteur de réflexion. L'accord de Taëf prévoit l'introduction au Liban d'une certaine forme de Sénat et ce sont les Libanais seuls qui doivent décider de l'adoption ou pas d'une seconde Chambre". Par ailleurs, M. Larcher a rappelé les liens historiques de la France avec le



M. Gérard Larcher entouré de MM. Ibrahim Najjar et Antoine Kheir.

Liban et réaffirmé le soutien de cette grande nation au pays du Cèdre. "En 1946 après une période terrible en France, le Liban a accueilli les Français à un moment où notre pays avait besoin de repaires. Et cela la France ne l'oublie pas!"

En cours de matinée, M. Gérard Larcher a enchaîné sa conférence de l'USJ par une conférence de presse à la Résidence des Pins.

M. Larcher a abordé les sujets d'actualité touchant à la conjoncture locale et la situation régionale se penchant, notamment, sur les dossiers du Hezbollah et les relations avec la Syrie. Il a rappelé les liens d'amitié qui unissent la France au Liban, tout en réaffirmant l'appui de son pays pour un Liban indépendant et uni: "Nous appuyons le Liban et l'Armée ainsi libanaise. que son développement socio-économique et culturel". Il a, également, indiqué que le Liban a réussi à surmonter la crise économique internationale, grâce à la situation de la Banque du Liban qui est excellente. Il a réaffirmé la place primordiale qu'occupe le Liban dans la grande famille francophone où de grands famille auteurs libanais se sont distingués. Il a évoqué son entretien avec M. Nabih Berri sur les moyens de renforcer la francophonie au niveau de l'enseignement du français dans les écoles publiques.

Répondant à une question concernant les relations libanosyriennes, M. Larcher a déclaré que "le président Sarkozy en marge du sommet de l'Union pour la Méditerranée en 2008, a joué un rôle prépondérant concernant surtout l'échange des ambassadeurs". Il a, par ailleurs, justifié l'importance de la conférence de presse du Premier ministre Saad Hariri, qui s'est tenue au siège de l'ambassade du Liban lors de sa visite à Damas, "visite d'Etat à Etat, geste d'un Etat souverain que je salue et qui correspond à notre vision..." Et de poursuivre: "Nous encourageons la progression au niveau des relations bilatérales, particulièrement en ce qui concerne la délimitation des frontières qui a fait l'objet d'un engagement syrien lors du sommet de 2008 à Paris. La question qui persiste est celle des prisonniers libanais en Syrie. Une révision des accords bilatéraux doit être engagée".

Concernant le Hezbollah, M. Larcher a répété que "la responsabilité de la défense de la moindre parcelle du territoire incombe à l'Etat", soulignant qu'il abordera avec le président Sarkozy des possibilités de renforcer l'Armée libanaise.

A propos de la conjoncture régionale, M. Larcher a clarifié que ce qui préoccupe, actuellement, la communauté internationale, c'est la situation en Iran et le dossier nucléaire plus qu'un conflit syro-israélien. "Ce dossier nous préoccupe depuis 2003. Nous continuons à faire des offres de dialogues dans l'espoir de voir aboutir nos efforts...", a-t-il conclu.

Chaleureux, affable et enthousiaste mais, surtout, infatigable et généreux, le président du Sénat français salue, écoute, répond et se dirige vers la sortie pour se rendre à une réunion de travail chez le chef de l'Etat, le général Michel Sleiman qui a offert, également, un déjeuner en l'honneur de l'illustre visiteur, ami sincère et cela le Liban ne l'ouble pas!

EFFAT KANAAN ABOU-ASSALY

